

Numéro du certificat: 20-201814

Frutonic SA
Rue de la Temporie 4
1962 Pont de la Morge / Suisse

Numéro d'exploitation: 25279

Les produits et les activités de l'exploitation/entreprise indiquée remplissent les exigences des standards suivants:

CH-Bio Ordonnance Bio ¹



Bio Suisse ²

Activités principales: Préparation

Certificat

Date du contrôle:

Valable jusqu'au:

Münsingen, le 09.09.2020

15.07.2020

31.12.2021

Christian Lüthi
président du conseil d'administration

Zoë Egger
Membre de la direction

Ce certificat n° 20-201814 demeure valable jusqu'à la délivrance d'un nouveau certificat et au plus tard jusqu'au **31.12.2021**. Sous réserve de révocation par BIO TEST AGRO. Toute modification est passible de sanctions pénales.

¹ Ce certificat répond aux exigences selon l'art. 30a, al. 1 de l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique (RS 910.18) et est équivalent aux règlements (CE) n° 834/2007 et (CE) n° 889/2008 de l'Union européenne.

² Les marques de droit privé mentionnées ci-dessus ne peuvent pas être utilisées sans certificat de reconnaissance valable, délivré par le propriétaire de la marque.



BIO TEST AGRO (BTA)
Schwand, CH-3110 Münsingen
Avenue d'Ouchy 66, CH-1006
Lausanne
CH-BIO-086